

Lyon, le 01/09/2020



Circonscription  
de LYON 4 CALUIRE

Dossier suivi par :  
Mme CREUSEVAULT

Téléphone :  
04.78/29/64/71  
Télécopie :  
04/78/29/63/15  
Mél : ce.0690175r@ac-lyon.fr

adresse: 2, rue Chazière  
69004 LYON

L'Inspectrice de l'éducation nationale  
de la circonscription de LYON 4 CALUIRE

à

Mesdames les directrices d'école et  
Messieurs les directeurs d'école,  
Mesdames et messieurs les enseignants de  
l'école,

### **Objet : Missions et déploiement du RASED 2020-2021**

Après la réunion du RASED lundi 31 Août 2020, je vous communique l'axe de travail des enseignants spécialisés et ses modalités de mise en œuvre, ainsi que leur répartition dans vos écoles.

#### **1) Axe de travail et modalités de mise en œuvre**

- **Assurer une aide immédiate jusqu'aux vacances d'automne, dès les premiers jours de la rentrée** pour les élèves pris en charge l'an dernier par le RASED et ceux qui seront listés par les enseignants comme en difficultés avérées.

Pour ce faire, les 3 journées de pré-rentrée (journée de solidarité incluse) doivent être mises à profit pour établir ces listes et convenir avec les enseignants spécialisés des élèves qui relèveront de leur aide.

**Les enseignants spécialisés interviendront en classe majoritairement**, afin de respecter les règles de non brassage des groupes et éviter que les élèves pris en charge ne soient « coupés » du groupe classe dans un contexte où il est nécessaire de recréer une dynamique collective après un confinement prolongé. La co-intervention ou le co-enseignement sont à privilégier, ce qui implique que chaque professeur aura communiqué en amont à l'enseignant spécialisé les objectifs et les supports utilisés lors de la présence du RASED dans la classe, ou bien que la préparation de la séance aura été conçue conjointement.

La nature des interventions des enseignants spécialisés ne relève pas d'un accompagnement individualisé de type « aide humaine » apportée par les AESH, mais d'une réelle mise en place **d'enseignement différencié au sein même de la classe**.

Les fiches de demande d'aide au RASED, utilisées chaque année seront rédigées par les enseignants comme de coutume. Les enseignants spécialisés mettront à profit l'aide apportée dans les classes pour procéder à l'observation des élèves dont une demande d'aide RASED est élaborée.

## 2) Déploiement du RASED

Nous accueillons cette année une nouvelle enseignante spécialisée à dominante rééducative, en remplacement de madame Claret partie à la retraite : madame DUPONT Laetitia. Cette enseignante spécialisée ne pourra assurer momentanément que deux journées d'aide par semaine.

**Nous proposons pour cette année la répartition suivante qui pourra évoluer en cours d'année selon les besoins recensés.**

Secteurs RASED	Ecoles	Communes	Types	ULIS	Psychologues scolaires	Postes E	Postes G
A N T E N N E A	J. Jaurès	CALUIRE	Ordinaire		V. PLOUZEAU		
	V. Basch	CALUIRE	DIFF	1 ULIS		S. MASA 2j	L. DUPONT 1j
	Montessuy	CALUIRE	Ordinaire			C. BOUDY 2,5j	L. DUPONT 1j
	B. Albrecht	CALUIRE	Ordinaire				
	J. Moulin	CALUIRE	Ordinaire	1 ULIS		C. BOUDY 1,5	
	P. Bert	CALUIRE	Ordinaire				
	E. Herriot	CALUIRE	Ordinaire				
	Monsieur Paul	COLLONGES	Ordinaire	1 ULIS			
A N T E N N E B	Petits Canuts	LYON4	Ordinaire		C. DEBROSSE		
	J. de La Fontaine	LYON4	Ordinaire			S. THIERRY 2j	E. PETIT 2j
	P. et M. Curie	CALUIRE	DIFF			S. THIERRY 1j	E. PETIT 1j
	Entrepôts	LYON4	Ordinaire				
	Ampère	CALUIRE	Ordinaire	1 ULIS		S. MASA 2j	E. PETIT 1j
	J. Cornier	LYON4	Ordinaire				
	J. Verne	CALUIRE	Ordinaire				
	Ct Arnaud	LYON4	Ordinaire				
	Gros Caillou	LYON4	Ordinaire				
	G. Lapierre	LYON4	Ordinaire				

L'inspectrice de l'Education nationale  
LYON 4 CALUIRE



Pascale CREUSEVAULT